

Nouvelles pratiques sociales



Une expérience de prévention sociale qui remet en question nos services enfance-famille

Jacques Hébert and Claire Chamberland

Volume 6, Number 2, Fall 1993

Jeunes et enjeux sociaux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301225ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301225ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hébert, J. & Chamberland, C. (1993). Une expérience de prévention sociale qui remet en question nos services enfance-famille. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(2), 59–69. <https://doi.org/10.7202/301225ar>

Article abstract

À partir d'un projet pilote réalisé dans un quartier défavorisé et visant à prévenir des comportements agressifs chez des élèves du primaire, quelques données s'adressent plus particulièrement aux services sociaux à l'enfance-famille. Il ressort que les intervenants sociaux doivent pouvoir réorienter rapidement leurs actions. Des interventions informelles axées sur des formes de soutien social se présentent comme une piste à explorer auprès de clientèles que l'on peut difficilement atteindre par les approches traditionnelles. De plus, un certain malaise semble exister chez des clientèles concernées par des services liés à l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse. Les familles rencontrées associeraient ces derniers à des mesures de représailles et de contrôle plutôt qu'à des services d'aide. Sommes-nous en présence d'un effet pervers? En conclusion, quelques hypothèses et questions sont soulevées pour le renouvellement des pratiques sociales dans ce secteur.

❖ Une expérience de prévention sociale qui remet en question nos services enfance-famille

Jacques HÉBERT
Département de travail social
Université du Québec à Montréal

Claire CHAMBERLAND
École de service social
Université de Montréal

À partir d'un projet pilote réalisé dans un quartier défavorisé et visant à prévenir des comportements agressifs chez des élèves du primaire, quelques données s'adressent plus particulièrement aux services sociaux à l'enfance-famille.

Il ressort que les intervenants sociaux doivent pouvoir réorienter rapidement leurs actions. Des interventions informelles axées sur des formes de soutien social se présentent comme une piste à explorer auprès de clientèles que l'on peut difficilement atteindre par les approches traditionnelles. De plus, un certain malaise semble exister chez des clientèles concernées par des services liés à l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Les familles rencontrées associeraient ces derniers à des mesures de représailles et de contrôle plutôt qu'à des services d'aide. Sommes-nous en présence d'un effet pervers? En conclusion, quelques hypothèses et questions sont soulevées pour le renouvellement des pratiques sociales dans ce secteur.

INTRODUCTION

La vie en société occasionne des situations stressantes et conflictuelles qui ne dégénèrent pas automatiquement en problèmes psychosociaux. Toutefois, un milieu où s'accumulent les sources de tensions liées au chômage, à la pauvreté et à l'isolement social comporte des risques plus élevés de voir apparaître des conduites violentes pour répondre à ce contexte précaire (Chamberland, 1987).

La famille, l'école et les pairs représentent les trois principaux milieux de socialisation d'un jeune (Hébert, 1991a). Les premières manifestations de violence risquent d'apparaître plus facilement dans ces milieux étant donné l'intensité des relations interpersonnelles. Les services sociaux sont fréquemment appelés dans ce contexte à intervenir auprès des jeunes, des familles et des écoles aux prises avec des comportements violents. Les difficultés des jeunes sont souvent reliées à celles que vivent leur famille et l'aide qui leur est offerte les renvoie généralement à des services d'aide formelle associés à des établissements du réseau des affaires sociales : BSS, CLSC, CSS et CA (CSS-MM, 1989).

Cet article vise à remettre en question ces services à partir des données recueillies à la suite de l'expérimentation d'un projet pilote réalisé en milieu scolaire et visant à prévenir les comportements agressifs jugés destructeurs.

LE CONTEXTE

Cette recherche, entreprise par les auteurs, a été effectuée à Saint-Hubert sur la Rive-Sud de Montréal dans le quartier Laflèche. Ce quartier est considéré comme le secteur le plus défavorisé au plan socio-économique sur le territoire desservi par le CLSC Saint-Hubert : une famille sur cinq y vit sous le seuil de la pauvreté (Sarrasin et St-Hilaire, 1986). Les deux écoles primaires retenues pour cette expérience sociale ont été identifiées par la commission scolaire de la localité comme des milieux à privilégier pour développer des mesures préventives, compte tenu de leurs taux élevés de violences, de déménagements des familles durant la période scolaire, d'inadaptations, d'échecs et de retards scolaires, comparativement aux autres écoles situées sur son territoire (Duval, Hervieux et Pellegrino, 1985).

À partir d'une information diffusée dans chaque classe de deuxième cycle et d'un communiqué aux parents, 65 jeunes, âgés de 9 à 13 ans, sur une population d'environ 300 élèves, se sont inscrits au programme de prévention de la violence. De ce nombre, 46 ont complété le programme soit 26 garçons et 20 filles. Parmi eux, 10 garçons et 1 fille sont jugés agressifs par leurs

professeurs et la direction d'école, car ils ont manifesté de façon régulière (presque à tous les jours) des comportements agressifs de type physique (coups) et/ou verbal (menaces). Ils devaient présenter un score à l'échelle comportementale de Tremblay et Desmarais-Gervais (1985) égal ou supérieur à 9 sur un total de 26. Les jeunes et leurs parents ont été sélectionnés pour participer à cette recherche exploratoire en milieu scolaire à partir d'un engagement volontaire.

Trois niveaux d'intervention ont été réalisés dans ce programme d'une durée de six mois. Premièrement, les jeunes participaient deux fois par semaine après les heures de classe à une activité psychocorporelle (karaté traditionnel) visant à augmenter leur contrôle de soi (Habersetzer, 1982). Deuxièmement, des animations de groupe étaient jumelées à la première activité pour développer chez ces jeunes des aptitudes à prévenir et à résoudre des conflits (Fauliot, 1984 ; Palomarès, Lalanne et Logan, 1987). Ces deux premières activités regroupaient une majorité de pairs non agressifs pour favoriser un climat propice aux influences et aux alliances positives (Feldman, Caplinger et Wodarski, 1983). Troisièmement, un service de consultation visait à fournir des conseils, à résoudre et prévenir des problèmes interpersonnels et sociaux pouvant survenir à l'école, à la maison et dans la communauté à partir d'une approche psychosociale traditionnellement utilisée par les services sociaux (DuRanquet, 1981). Nous analyserons plus spécifiquement le dernier volet de ce programme en traitant de son opérationnalisation, des résultats obtenus et des questions qu'il soulève pour de futures recherches.

LE SERVICE DE CONSULTATION PSYCHOSOCIALE : L'OPÉRATIONNALISATION

Le service de consultation psychosociale consistait à faire intervenir trois stagiaires en travail social auprès des familles, des écoles et des jeunes, afin de faciliter à ces derniers le transfert et le maintien dans la communauté des habiletés sociales prônées dans les deux premiers volets du programme de prévention. Ce service gratuit, informel et confidentiel fut offert par l'envoi d'un communiqué à tous les parents et professeurs des jeunes inscrits au programme. L'envoi d'un communiqué réduisait les risques de discrimination et de stigmatisation liés au fait de réserver exclusivement ce service aux jeunes considérés comme agressifs.

Deux garçons agressifs, sur l'ensemble des jeunes inscrits au programme, étaient déjà suivis par la Direction de la protection de la jeunesse. Leur famille n'ont pas jugé opportun de recourir au service que nous offrons.

Aucun professeur n'a utilisé formellement ce service ; par contre, lorsque les professeurs ont été sollicités, ils ont tous collaboré aux rencontres planifiées pour obtenir des informations concernant le comportement d'un jeune à l'école et pour assurer un suivi scolaire.

Un peu plus d'une famille sur dix (13,0 %) soit 9 familles sur 65 ont retourné le coupon-réponse pour obtenir le service de consultation psychosociale. Parmi ces neuf familles, il y avait dix jeunes inscrits au programme (six agressifs et quatre non agressifs). Six familles avaient chacune un garçon agressif et les trois autres familles, quatre jeunes non agressifs (deux filles et deux garçons). Des six familles ayant en leur sein un jeune agressif, trois étaient monoparentales (deux mères et un père) et recevaient des prestations de l'aide sociale. Les trois autres familles étaient de type nucléaire : l'une vivait à partir d'un revenu de prestation de chômage, une autre d'un emploi non spécialisé et la dernière, de deux emplois spécialisés. Lors de la prise de contact, ces six familles ont demandé une consultation pour des problèmes de comportement et d'indiscipline chez leur enfant.

Des trois familles où vivaient les quatre sujets non agressifs, deux étaient monoparentales, une recevait des prestations de l'aide sociale, une autre vivait d'un revenu de travail non spécialisé et une dernière était du type nucléaire et disposait uniquement d'un revenu de travail non spécialisé. Ces trois dernières familles ont, à l'origine, demandé de l'aide pour des problèmes d'hyperactivité, d'insomnie ou de motivation scolaire chez leur enfant.

En résumé, cinq familles sur neuf (55,5 %) étaient monoparentales et quatre (44,4 %) d'entre elles ne disposaient que de prestations de l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins.

Chaque famille a été rencontrée en moyenne six fois, pour une durée totale de six heures. Aucune difficulté importante n'est apparue dans l'instauration de ce service, par contre, des changements d'orientation ont été nécessaires en cours d'opération afin de répondre aux besoins exprimés par les parents.

Par ailleurs, certaines modifications et observations méritent d'être notées. Dans les six familles avec des jeunes agressifs qui ont bénéficié du service de consultation psychosociale, nous avons dû réorienter les interventions sur les parents plutôt que de répondre aux demandes initialement axées sur les besoins des jeunes. Les premières rencontres d'évaluation pour ces familles ont rapidement conduit les stagiaires en travail social et leur superviseur à constater que ces parents souffraient d'un ensemble de problèmes importants au plan psychosocial : abus de drogue et/ou d'alcool (4/6), dévalorisation personnelle et sociale (6/6), problèmes financiers (5/6) et isolement social (6/6). Ces conditions les empêchaient d'accorder une attention

prioritaire à leurs enfants malgré les pressions du milieu scolaire, étant donné qu'ils étaient eux-mêmes aux prises avec des problèmes aigus. La priorité qui fut donnée de répondre aux besoins de ces parents a facilité les contacts positifs et les collaborations avec les intervenants et les enfants. Il s'agit d'une sorte d'effet d'entraînement. Plus les parents actualisaient des solutions à leurs contraintes personnelles et sociales, plus ils se montraient disponibles pour leurs enfants. En résumé, une personne est plus encline à se préoccuper des autres lorsqu'elle obtient d'abord des réponses à ses propres besoins (Bozzini et Tessier, 1985). Cette réorientation du service, axée davantage sur le soutien social aux parents en difficulté, a surtout privilégié des interventions visant à les aider à utiliser les ressources de leur milieu. Cela a eu pour effet d'accentuer l'accès à des réseaux d'entraide et de support et d'ainsi briser leur isolement. À titre d'exemple, mentionnons l'accompagnement et la référence à des associations de femmes monoparentales (2/6), le renforcement du réseau de voisinage (4/6), la prise de contact avec les organismes parents anonymes (3/6) et déprimés anonymes (1/6).

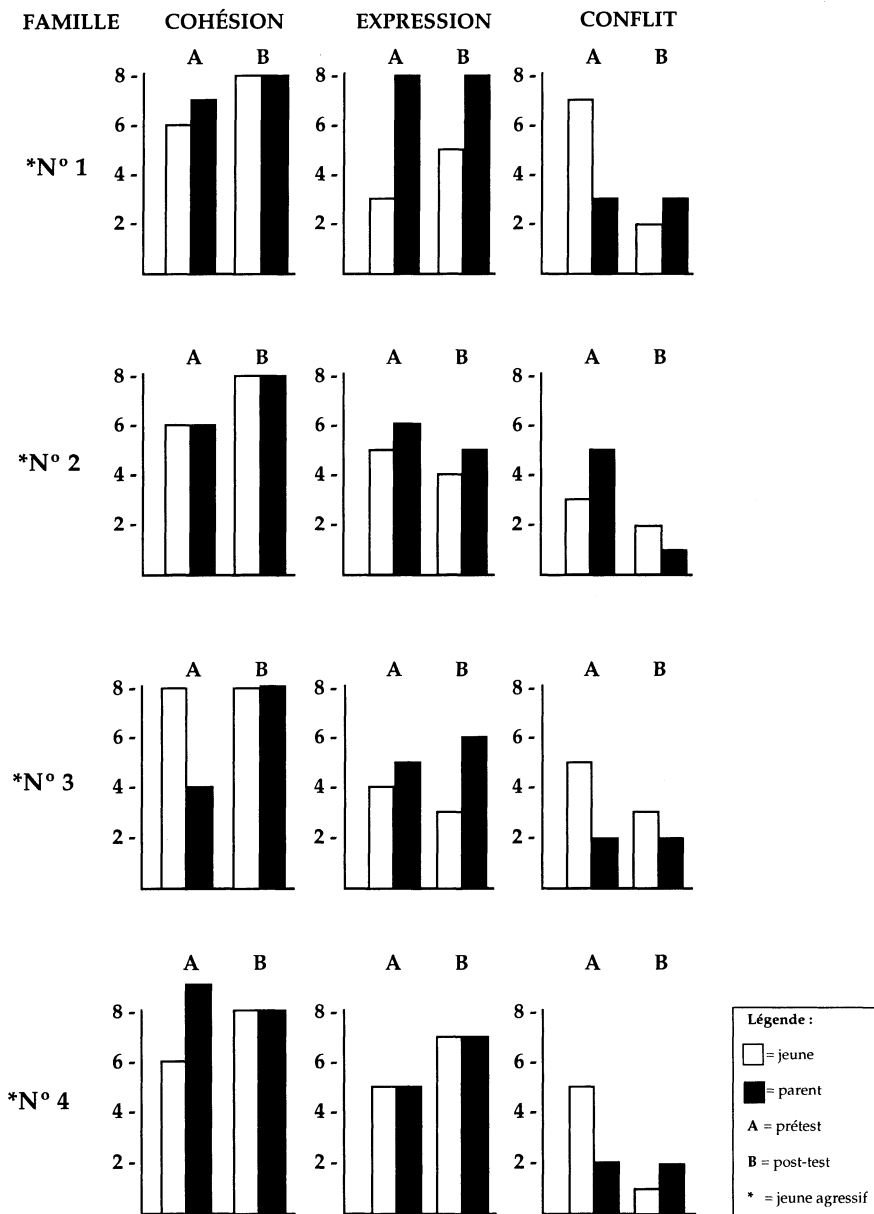
Enfin, un dernier fait à signaler : les stagiaires ont rencontré des réticences chaque fois qu'ils ont tenté de référer ces familles à des organismes officiels (CSS, CLSC et BSS). Ces références institutionnelles soulevaient régulièrement des appréhensions et des résistances. Les parents craignaient de voir leurs enfants placés ou d'être obligés de se conformer à une ordonnance du tribunal de la jeunesse. Ils appuyaient leurs dires sur des expériences négatives avec ces services ou relatées par un proche ou les médias.

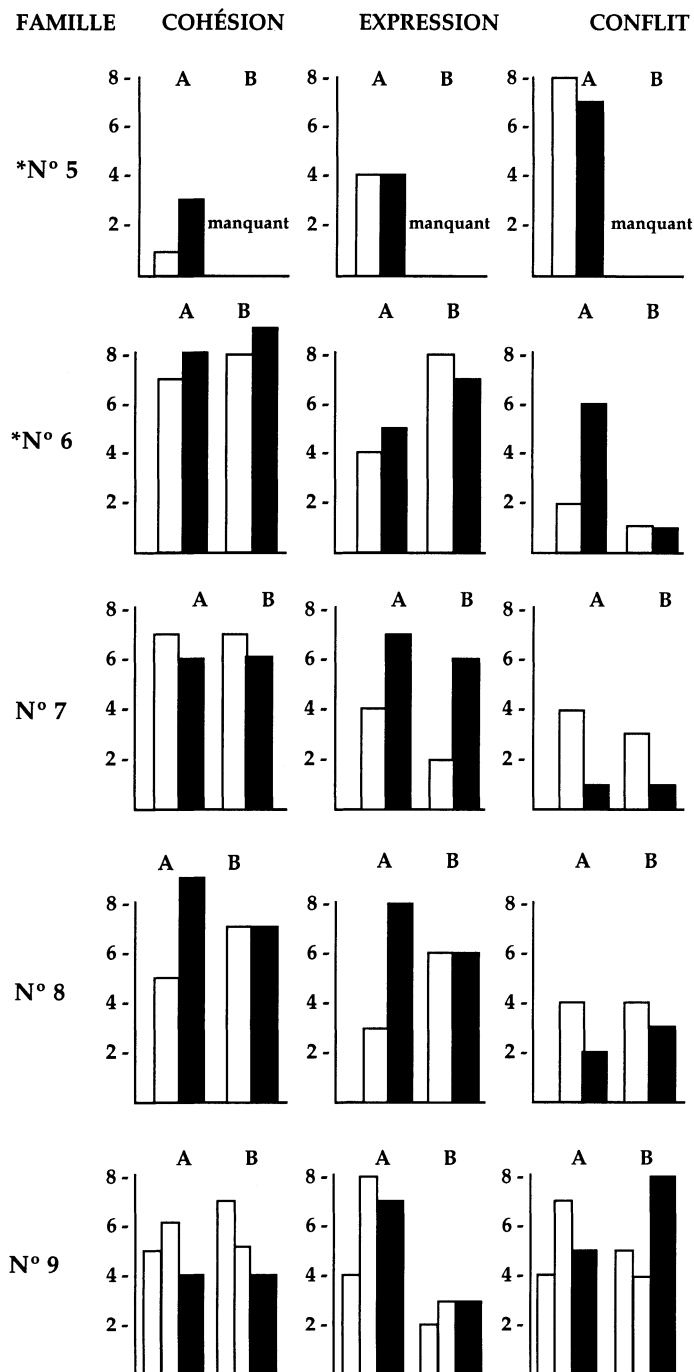
Des résultats observés

Des chercheurs ont observé une probabilité accrue de se retrouver en présence de modes de communication dysfonctionnels ainsi que de conduites de rejet chez les parents d'enfants agressifs (Patterson, Dishion et Bank, 1984 ; Wolfe, 1990). Cette conclusion nous a amenés à retenir trois sous-échelles de Moos (1975) qui visent à évaluer le climat familial à partir des représentations des répondants concernant les niveaux d'expression positive, de cohésion et de conflit. Les jeunes et les parents ont répondu séparément aux questionnaires. Plus un score était élevé, sur un total de 9, plus le niveau d'expression, de conflit ou de cohésion était jugé haut. Des neuf familles ayant reçu des interventions psychosociales, huit ont pu compléter les sous-échelles.

Les histogrammes présentés à la figure 1 illustrent les scores obtenus dans chaque famille lors de la première et de la dernière intervention psychosociale. Les familles, numérotées de 1 à 6, regroupent des jeunes considérés par l'école comme agressifs, alors que les familles 7, 8 et 9

Figure 1
Niveau de cohésion, d'expression et de conflit dans la famille,
avant et après le suivi psychosocial,
selon le jeune et les parents





concernent des jeunes non agressifs. Étant donné que deux jeunes suivis faisaient partie de la même famille, on observera deux bâtonnets blancs sur chaque graphique de la famille n° 9. Les cinq familles (n°s 1, 2, 3, 4, 6) de sujets agressifs ayant pu être évaluées enregistrent des augmentations pour ce qui est de la cohésion et des baisses au niveau du conflit, alors que quatre familles (n°s 1, 3, 4, 6) obtiennent des augmentations pour ce qui est de l'expression. Le niveau de cohésion coïncide également davantage dans ces cinq familles (n°s 1, 2, 3, 4, 6) au post-test entre la version du jeune et des parents.

Deux familles (n°s 8 et 9) de sujets non agressifs sur trois enregistrent de légères hausses au regard de la cohésion durant cette période. Le niveau d'expression baisse légèrement dans deux familles (n°s 7 et 8) et fortement dans une autre (n° 9). Le niveau de conflit diminue légèrement dans une famille (n° 7) et augmente un peu dans les deux autres (n°s 8 et 9).

Par ailleurs, un fait intéressant mérite d'être souligné. À la fin du suivi psychosocial, cinq familles de jeunes agressifs sur six ont tenu à témoigner aux stagiaires en travail social leur appréciation pour le soutien social qu'ils ont reçu et la relation de confiance qu'ils ont pu établir facilement avec les stagiaires, comme les interventions n'étaient pas liées à une agence sociale et qu'ils pouvaient se retirer en tout temps sans risque de préjudices pour eux ou leurs enfants. Ces évaluations qualitatives ont été notées par les stagiaires dans le dossier social constitué pour chaque famille. Aucune des familles de jeunes non agressifs n'a présenté de commentaires sur les services reçus. Le service de consultation psychosociale s'adressant à ces dernières était axé, rappelons-le, sur la résolution d'un problème avec leur enfant : insomnie, hyperactivité et désintéressement scolaire.

En résumé, les changements les plus importants constatés entre ces deux périodes ont été notés chez les familles de sujets agressifs. En effet, pour la majorité de ces familles, les niveaux de cohésion familiale et d'expression tendent à augmenter, alors que le niveau de conflit diminue. Ces constats doivent être interprétés davantage en termes de tendance et d'observations descriptives compte tenu de la petitesse de notre échantillon, de l'absence de période de suivi et du fait qu'un devis de recherche exploratoire et descriptif de type projet pilote n'autorise aucune inférence de cause à effet sur la signification de ces résultats (Tripodi, Fellin et Meyer, 1983).

DISCUSSION

Au début de cette recherche, le service de consultation psychosociale était destiné à être un complément pour faciliter le transfert dans la communauté des conduites prosociales prônées dans le programme d'animation de groupe

auprès des jeunes. Le petit nombre (9) de familles atteint et la réorientation vers des formes de soutien social que nous avons dû effectuer en cours d'opération pour six familles de garçons agressifs ne nous permet pas de parler d'impact positif. Toutefois, les comportements agressifs des enfants évalués au prétest à l'échelle de mesure (Tremblay et Desmarais-Gervais, 1985) ont diminué de façon significative en post-test (Hébert, 1991b). En outre, il serait naïf de penser que des familles qui ont connu de nombreux échecs psychosociaux puissent en quelques mois, à partir de quelques actions isolées, changer radicalement leur mode de fonctionnement.

Nous nous permettrons cependant de faire les quelques remarques suivantes. Les formes de soutien social (par exemple, le développement de réseaux d'entraide : amis, voisinage et l'utilisation de ressources communautaires) accordées prioritairement aux parents auraient permis d'atténuer plusieurs problèmes psychosociaux selon les évaluations qualitatives de ces derniers. Les résultats obtenus aux sous-échelles de Moos (1975) à partir d'un prétest et d'un post-test indiquent également une baisse des conflits et une augmentation de la cohésion et de l'expression pour la plupart des familles. Les formes de soutien social offertes à ces parents ont pu aider à réduire plusieurs de leurs préoccupations (Guay, 1992). Les parents se sentant davantage soutenus socialement par leur milieu ont pu devenir plus détendus, ce qui a pu avoir pour conséquence de réduire les conflits à la maison et d'augmenter la cohésion et les échanges constructifs entre eux et leurs enfants. Il ne faut cependant pas exclure que les conflits aient pu tout simplement s'atténuer avec le temps, l'absence d'un groupe de comparaison ne nous permettant pas d'éliminer cette possibilité.

Le soutien social apporté aux familles où se manifestent régulièrement des conduites agressives contribuerait donc à réduire leurs relations conflictuelles et à améliorer leur adaptation sociale. Ces mesures destinées en priorité aux parents auraient des effets d'entraînements positifs sur les enfants (Wolfe, 1990). Cette piste de recherche mériterait également d'être explorée plus avant en se concentrant sur les éléments pouvant aider à promouvoir le développement personnel et social (Lafortune et Kiely, 1989). Cette position nous amène à poser une première *hypothèse* : les familles aux prises avec des conduites agressives bénéficieraient d'interventions axées également sur des formes de soutien social afin de réduire leurs relations conflictuelles.

En outre, l'implantation du service de consultation psychosociale a fait ressortir des malaises concernant la distribution des services sociaux. Les tentatives de référer les familles à ces services institutionnels (BSS, CSS et CLSC) ont soulevé énormément de résistances chez plusieurs parents dans cette recherche. Cette tendance s'observe également dans d'autres milieux (Boyer, 1992).

Les familles issues de milieux défavorisés au plan socio-économique demeureraient presque inaccessibles avec les approches actuellement utilisées par les services sociaux. Cette clientèle représente pourtant la grande majorité des cas référés à ces agences (Albin *et al.*, 1985). Cette observation nous amène à formuler une deuxième *hypothèse* à cette situation : les clientèles visées par les services sociaux associés à la *Loi sur la protection de la jeunesse* du Québec les percevraient davantage en termes de menace de représailles, ce qui réduit leur impact positif.

CONCLUSION

Nous avons pu observer dans cette recherche, sur une petite échelle, que les références aux services institutionnels soulevaient plusieurs inquiétudes et résistances. Des services de soutien informel et facilement accessibles devraient être implantés dans ces milieux, afin de répondre aux besoins de ces familles. Des bénévoles ayant reçu une formation de base en relations humaines pourraient, sous la supervision de professionnels, conseiller et soutenir ces familles. Leurs actions préventives viseraient surtout à faciliter l'utilisation des ressources communautaires et le développement de réseaux de soutien social. Ces ressources alternatives devraient s'assurer de préserver l'anonymat et permettre les désistements sans préjudice. Par exemple, le service Parents anonymes du Québec est basé sur l'entraide et la non-stigmatisation. Dans la foulée du *Rapport Bouchard* (1991), cette expérience invite à repenser la planification d'actions dans une perspective de prévention et de promotion sociale. Les services sociaux destinés à l'enfance et à la famille évoqueraient des images de contrôle et de peur pour plusieurs citoyens. La première mission de ces services demeure pourtant de venir en aide aux personnes en difficulté. Nos interventions sociales produiraient-elles des effets pervers ? Si tel est le cas, il nous faudra les réorienter dans une perspective plus humaine que bureaucratique, ce qui devrait laisser place au développement d'autres approches. Cette position paraît cependant être à contre-courant, quand nous observons la tendance à l'uniformisation dans les services sociaux à la jeunesse du Québec (Harvey, 1991).

Bibliographie

- ALBIN, J.B., LEE, B., DUMAS, J., SLATER, J. et J. WITNER, (1985). « L'éducation des parents et des familles canadiennes », *Santé mentale au Canada*, vol. 35, n° 4, 23-28.
- BOUCHARD, C. (1991). *Rapport du groupe de travail pour les jeunes. Un Québec fou de ses enfants*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- BOYER, M. (1992). « Comment on a sapé la prévention en garderie », *La Presse*, 7 novembre, Cahier B, 5.

- BOZZINI, L. et R. TESSIER (1985) « Support social et santé », dans DUFRESNE, J., DUMONT, F. et Y. MARTIN (sous la direction de). *Traité d'anthropologie médicale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 905-939.
- CHAMBERLAND, C. (1987). « Famille, valeurs et société », *Service social*, vol. 36, n^{os} 2-3, 274-285.
- CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (CSS-MM) (1989). Cahier spécial, 25^e anniversaire, *La Presse*, Édition du 11 novembre.
- DU RANQUET, M. (1981). *L'approche en service social*, Montmagny, Le Centurion.
- DUVAL, J., HERVIEUX, S. et A. PELLEGRINO (1985). *Amélioration de la qualité de vie scolaire en diminuant la violence*, Saint-Hubert, Commission scolaire de Taillon, document interne.
- FAULIOT, P. (1984). *Les contes des arts martiaux*, Paris, Albin Michel.
- FELDMAN, R.A., CAPLINGER, T.E. et J.S. WODARSKI (1983). *The St-Louis Conundrum, The Effective Treatment of Antisocial Youths*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- GUAY, J. (1992). *Thérapie brève et intervention de réseau. Une approche intégrée*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- HABERSETZER, R. (1982) *Karaté pour les jeunes : technique et pédagogie*, Paris, Amphora.
- HARVEY, J. (1991). *Rapport du groupe de travail sur l'application des mesures de protection de la jeunesse*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- HÉBERT, J. (1991a). *La violence à l'école, guide de prévention et techniques d'intervention*, Montréal, Logiques.
- HÉBERT J. (1991b). *La prévention de l'agression juvénile : un projet pilote*, thèse de doctorat, École de service social, Université de Montréal.
- LAFORTUNE, D. et M.C. KIELY (1989). « Prévention primaire des psychopathologies : appellation contrôlée », *Santé mentale du Québec*, vol. 14, n^o 1, 54-68.
- MOOS, R.H. (1975). *Evaluating Correctional and Community Settings*, New York, Wiley and Sons.
- PALOMARES, U., LALANNE, J. et B. LOGAN (1987). *Programme de développement affectif et social : prévention et résolution de conflits*, Montréal, Actualisation.
- PATTERSON, G.R., DISHION, T.J. et L. BANK (1984). « Family Interaction : A Process Model of Deviancy Training », *Aggressive Behavior*, vol. 10, n^o 3, 253-267.
- SARRASIN, F. et C. ST-HILAIRE (1986). *Profil socio-démographique et sanitaire de la population du CLSC St-Hubert*, Greenfield Park, Département de santé communautaire, Hôpital Charles-Lemoyne.
- TREMBLAY, R.E. et L. DESMARAIS-GERVAIS (1985). *Le questionnaire d'évaluation des comportements au préscolaire (QECP) : manuel d'utilisation*, Montréal, École de psycho-éducation, Université de Montréal.
- TRIPODI, T., FELLIN, P. et H.J. MEYER (1983). *The Assessment of Social Research*, Itasca, Peacock Publishers.
- WOLFE, D. (1990). « Prévenir l'exploitation des enfants en améliorant la vie familiale », *Santé mentale au Canada*, vol. 38, n^{os} 2-3, 31-33.